

## HÉPATITE A

L'hépatite A est une **MADO**.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Définition

L'hépatite A est une infection contagieuse de foie causée par le VHA.

#### Épidémiologie

Le réservoir de l'infection est l'humain.

Dans le monde, l'hépatite A est associée au manque d'eau potable et au manque de moyens d'assainissement, c'est pourquoi dans certains pays l'hépatite A est endémique. Le Canada est un pays considéré comme à faible endémicité.

Selon des études sérologiques, on estime que seulement 1,1 % des jeunes nés au Canada âgés de 8 à 13 ans non autochtones et n'ayant pas voyagé dans les pays endémiques ont déjà fait la maladie.

Chez les personnes non vaccinées et nées au Canada, la prévalence de personnes immunisées contre l'hépatite A augmente avec l'âge. Les personnes nées avant 1945 sont plus susceptibles d'avoir été infectées dans le passé et donc d'être immunisées.

Les enfants qui fréquentent les services de garde présentent souvent une infection asymptomatique. Même s'ils n'ont pas de symptômes, ils excrètent le virus et ils peuvent représenter une source d'infection par le VHA pour leur entourage. Il est ainsi possible qu'une éclosion en service de garde soit reconnue à la suite d'un cas déclaré chez un adulte. Des éclosions en service de garde ont été rapportées occasionnellement depuis 1970, mais sont en diminution importante.

Le VHA peut facilement se transmettre en service de garde et dans les familles, particulièrement en présence d'enfants de moins de 6 ans.

La transmission en milieu scolaire est peu fréquente.

Le virus peut demeurer dans l'environnement pendant plusieurs semaines.

Certaines personnes sont plus susceptibles de contracter l'hépatite A :

- Les personnes qui séjournent dans des régions où l'hépatite A est endémique.
- Les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.
- Les utilisateurs de drogues illicites par voie orale, par inhalation ou par injection.
- Les personnes faisant partie des communautés dans lesquelles surviennent des éclosions d'hépatite A ou dans lesquelles l'hépatite A est endémique.

### Tableau clinique

Habituellement, le VHA cause une infection qui disparaît spontanément et qui est plus souvent symptomatique chez les adultes que chez les enfants. En effet, l'hépatite A est souvent asymptomatique (70 % des cas) chez l'enfant de moins de 6 ans.

Les signes et symptômes typiques de l'hépatite A débutent souvent de façon abrupte avec une anorexie, des nausées, de la fatigue, de la fièvre et, dans 70 % des cas, un ictère. D'autres symptômes peuvent être présents, comme un malaise abdominal, des vomissements, de la diarrhée, des arthralgies et des myalgies.

L'hépatite A ne devient jamais chronique, mais, après l'épisode initial, une rechute des symptômes peut survenir dans 3 à 20 % des cas, mais disparaît sans séquelles.

L'hépatite A peut être grave, voire fulminante, particulièrement chez les personnes souffrant d'une maladie hépatique chronique préexistante et les personnes immunosupprimées.

### Complications

Des cas occasionnels d'encéphalite, de syndrome de Guillain-Barré, de cholécystite, de pancréatite aiguë, d'anémie hémolytique, de purpura thrombocytopénique, d'arthrite, de vasculite, de cryoglobulinémie et d'insuffisance rénale aiguë ont été rapportés.

Le taux de létalité de l'hépatite A varie selon l'âge : il est très faible (0,1 %) chez les enfants de moins de 15 ans et s'élève à 12,5 % chez les patients âgés de 60 ans et plus hospitalisés pour l'hépatite A.

### Durée de la maladie

Les symptômes de l'hépatite A durent en moyenne de 1 à 2 semaines, mais peuvent demeurer présents durant plusieurs mois.

### Modes de transmission

La transmission se fait par ingestion du virus :

- Par véhicule commun (ingestion d'aliments ou d'eau contaminés).
- Par contact indirect.
- Par contact direct.

Pour plus de détails, voir le [chapitre 2](#).

### Période d'incubation

La période d'incubation varie de 15 à 50 jours, avec une moyenne de 28 jours.

### Période de contagiosité

L'infection peut se transmettre même si la personne atteinte est asymptomatique.

La période de contagiosité commence 2 semaines avant le début de l'ictère ou de l'élévation des enzymes hépatiques ou avant le début de la maladie (en l'absence d'ictère ou de données sur les enzymes hépatiques) et se poursuit jusqu'à 1 semaine après.

L'excrétion du virus est maximale avant le début de l'ictère (ou le début de la maladie).

### Réceptivité

Toute personne n'ayant pas fait l'infection ou n'ayant pas reçu le vaccin est susceptible de contracter l'hépatite A.

### Immunité

L'infection par le VHA confère une immunité permanente.

Depuis 2008, le calendrier régulier de vaccination prévoit l'administration d'un vaccin combiné contre l'hépatite B et l'hépatite A. Pour plus de détails, consulter le PIQ, section *Calendriers de vaccination*, [Calendrier régulier de vaccination](#).

Pour plus d'information, voir le PIQ, section *Vaccins*, [HA](#).

La vaccination préexposition prévient la maladie dans 95 à 100 % des cas.

En postexposition, l'efficacité de l'administration du vaccin seul, dans les 7 jours après une exposition significative, assure une protection chez 79 % des personnes exposées au virus.

Certaines personnes sont susceptibles de moins bien répondre au vaccin, dont les personnes infectées par le VIH, les personnes atteintes d'une maladie chronique hépatique ou rénale, les immunosupprimés et les receveurs d'organe.

### Méthodes diagnostiques

— Tableau clinique.

— Laboratoire :

- IgM anti-VHA : témoigne d'une infection récente par le VHA;
- IgG anti-VHA : témoigne d'une immunité contre le VHA.

### Traitement

#### ◆ Spécifique

- Il n'existe pas de traitement spécifique pour l'hépatite A.
- De façon générale, l'infection se guérit spontanément sans traitement.

#### ◆ De soutien

- Le traitement varie selon les symptômes.

**MESURES À PRENDRE****Enquête**

Une enquête est réalisée par la DSP pour tous les cas d'hépatite A.

Si l'infirmière du CLSC est informée d'une situation suspecte de transmission active (ex. : plus d'une personne présente des symptômes) ou d'une situation à risque élevé de transmission (ex. : la personne manipule et prépare des aliments ou travaille dans un service de garde), elle doit communiquer avec la DSP.

Il y a éclosion si 2 cas confirmés et plus ayant un lien épidémiologique de lieu, de temps ou de personne sont déclarés. On considère aussi qu'il y a un lien épidémiologique lorsque 2 adultes atteints d'hépatite A et provenant de familles différentes ont des enfants qui fréquentent le même service de garde.

L'enquête faite par la DSP vise à prévenir la transmission de l'infection par les mesures suivantes :

- Identifier les contacts.
- Recommander la PPE en conformité avec les recommandations du PIQ.
- Identifier et contrôler une source commune de contamination :
  - service de garde;
  - aliments;
  - eau potable et eau de baignade.
- Recommander les mesures à mettre en place et communiquer avec l'infirmière du CLSC au besoin.
- Communiquer avec le MAPAQ au besoin.

**Mesures de contrôle****◆ Sujet**







- Exclure la personne atteinte jusqu'à 1 semaine après l'apparition de l'ictère ou de la maladie.
- Si le sujet prépare ou manipule des aliments, autoriser son retour au service de garde ou à l'école 1 semaine après le début de l'ictère ou, en l'absence d'ictère, 2 semaines après le début de la maladie. Pour plus de détails, voir : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Restauration/Qualitedesaliments/Toxiinfectionsalimentaires/Pages/recommandations.aspx>.
- Recommander d'éviter les activités de baignade en présence de diarrhée.

**◆ Contacts**

- Une PPE doit être administrée aux personnes réceptives habitant sous le même toit que le sujet et aux contacts sexuels dans un délai de 14 jours après le dernier contact.

- En présence d'un seul cas, considérer comme contacts :
  - Dans un service de garde en milieu familial : les enfants et les adultes fréquentant ce service ainsi que les personnes de la maison;
  - Dans un CPE ou une garderie : les enfants et les éducatrices appartenant au même groupe que le sujet;
  - Dans une école primaire ou secondaire : les personnes qui ont partagé des aliments ou des drogues ou qui ont eu un contact sexuel avec le sujet. La décision d'élargir à la classe ou à d'autres individus fréquentant l'école doit être prise au cas par cas en tenant compte du fait que le cas fréquente l'éducation préscolaire (maternelle et pré-maternelle) et en considérant les occasions de partage de nourriture et l'hygiène du milieu.
- En cas d'éclosion, considérer comme contacts :
  - Dans un service de garde en milieu familial : les enfants et les adultes fréquentant ce service ainsi que les personnes de la maison. Considérer aussi comme contacts les membres de la famille de tous les enfants qui fréquentent le service de garde;
  - Dans un CPE ou une garderie : tous les enfants et les membres du personnel fréquentant le CPE ou la garderie de même que les familles de tous les enfants;
  - Dans une école primaire ou secondaire : les personnes qui ont partagé des aliments ou des drogues ou qui ont eu un contact sexuel avec le sujet. La décision d'élargir à la classe ou à d'autres groupes fréquentant l'école doit être prise au cas par cas en tenant compte du fait que le cas fréquente l'éducation préscolaire (maternelle et pré-maternelle) et en considérant les occasions de partage de nourriture et l'hygiène du milieu.
- En accord avec la DSP, remettre une lettre explicative aux contacts identifiés :
  - lettre n° 1 en présence d'un seul cas;
  - lettre n° 2 en cas d'éclosion.
- Diriger le contact vers un médecin lorsqu'il présente des symptômes.
- En conformité avec le PIQ :
  - Le vaccin contre l'hépatite A est recommandé à tous les contacts réceptifs identifiés âgés de 6 mois et plus dans un délai de 14 jours depuis la dernière exposition;
  - Les immunoglobulines (Ig) sont recommandées dans un délai de 14 jours depuis la dernière exposition aux contacts réceptifs identifiés âgés de moins de 6 mois et aux contacts qui ne peuvent recevoir le vaccin ou qui pourraient moins bien répondre au vaccin.

## Mesures d'hygiène et environnement

Pictogrammes	Références
	Chapitre 4, section : <a href="#">Hygiène des mains</a> .
	Chapitre 4, section : <a href="#">Entretien, hygiène et salubrité des objets, des surfaces et des locaux</a> . <a href="#">Annexes 3</a> et <a href="#">4</a> .
	Chapitre 4, section : <a href="#">Hygiène à la cuisine et hygiène des aliments</a> .
	Chapitre 4, section : <a href="#">Changement de couche et installations sanitaires</a> .
	Chapitre 4, section : <a href="#">Port de gants</a> .
	Chapitre 4, section : <a href="#">Qualité de l'eau</a> .

## Suivi

- Surveiller l'apparition de symptômes chez les enfants et les membres du personnel pendant au moins 14 semaines après le dernier cas.
- En service de garde en milieu familial, en CPE et en garderie, le vaccin contre l'hépatite A doit être recommandé à tout nouvel enfant ainsi qu'à tous les nouveaux membres du personnel admis dans les 6 semaines suivant l'apparition du dernier cas.
- Si de nouveaux cas surviennent, prendre en charge les sujets et mettre en place les mesures de contrôle :
  - Réévaluer la situation;
  - Rehausser l'application des mesures d'hygiène;
  - Une visite du milieu peut être recommandée par la DSP.

**LETTRE AUX PARENTS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL (N° 1)****Concernant les lettres aux parents et aux membres du personnel :**

- Aucune lettre ne devrait être envoyée si le diagnostic n'a pas été confirmé par un test de laboratoire.
- Les MADO doivent toujours être signalées à la DSP afin qu'elle valide la démarche.
- Aucune lettre ne devrait être envoyée sans l'accord préalable de la DSP.

Date : \_\_\_\_\_

Service de garde ou école : \_\_\_\_\_

**Objet : Hépatite A**

Chers parents,  
Chers membres du personnel,

Une personne du service de garde ou de l'école a eu un diagnostic d'hépatite A. Cette maladie est causée par un virus qui atteint le foie. Vous trouverez ci-joint de l'information sur cette maladie.

Pour prévenir la maladie et en réduire la transmission, l'administration d'un vaccin peut être recommandée. Nous invitons les personnes qui fréquentent [le service de garde ou groupe scolaire (par exemple, maternelle)] à se faire vacciner contre l'hépatite A, en se présentant à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_.

Le vaccin est gratuit dans ce contexte et il doit être administré rapidement. Certaines personnes peuvent déjà avoir reçu le vaccin, car il est actuellement offert dans le calendrier régulier de vaccination et il est aussi recommandé avant un voyage dans un pays où l'hépatite A circule, comme certaines destinations dans le Sud.

Une personne qui présente une jaunisse ou des symptômes d'hépatite A (voir le document ci-joint) devrait consulter un médecin. Apportez cette lettre lors de la consultation, elle pourra orienter les interventions du médecin. Si des tests sanguins sont faits, la personne devrait rester à la maison en attendant les résultats.

Si le diagnostic d'hépatite A est confirmé, s'il vous plaît, informez-en le service de garde ou l'école.

Merci de votre collaboration,

Nom : \_\_\_\_\_  
(en lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**LETTRE AUX PARENTS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL (N° 2)****Concernant les lettres aux parents et aux membres du personnel :**

- Aucune lettre ne devrait être envoyée si le diagnostic n'a pas été confirmé par un test de laboratoire.
- Les MADO doivent toujours être signalées à la DSP afin qu'elle valide la démarche.
- Aucune lettre ne devrait être envoyée sans l'accord préalable de la DSP.

Date : \_\_\_\_\_

Service de garde ou école : \_\_\_\_\_

**Objet : Hépatite A**

Chers parents,  
Chers membres du personnel,

Des cas d'hépatite A sont présentement signalés au service de garde ou à l'école. Vous trouverez ci-joint de l'information sur cette maladie. Pour prévenir la maladie est en réduire la transmission, nous invitons les personnes qui fréquentent le service de garde ainsi que tous les membres des familles des enfants fréquentant le [service de garde ou groupe scolaire (par exemple, maternelle)] à se faire vacciner contre l'hépatite A, en se présentant à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_.

Le vaccin est gratuit dans ce contexte et il doit être administré rapidement. Certaines personnes peuvent déjà avoir reçu le vaccin, car il est actuellement offert dans le calendrier régulier de vaccination et il est aussi recommandé avant un voyage dans un pays où l'hépatite A circule, comme certaines destinations dans le Sud.

Une personne qui présente une jaunisse ou des symptômes d'hépatite A (voir le document ci-joint) devrait consulter un médecin. Apportez cette lettre lors de la consultation, elle pourra orienter les interventions du médecin. Si des tests sanguins sont faits, la personne devrait rester à la maison en attendant les résultats.

Si le diagnostic d'hépatite A est confirmé, s'il vous plaît, informez-en le service de garde ou l'école.

Merci de votre collaboration,

Nom : \_\_\_\_\_  
(en lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_



## HÉPATITE A

### RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS

#### Qu'est-ce que l'hépatite A?

L'hépatite A est une infection causée par un virus qui s'attaque au foie.

La maladie se manifeste habituellement par de la fièvre, un malaise général, de la fatigue, une perte d'appétit, des nausées, des vomissements et un inconfort abdominal. L'infection peut aussi causer une jaunisse (peau jaune et blanc des yeux jaune), une urine foncée (couleur Coca-Cola) et des selles pâles.

La plupart des enfants d'âge préscolaire n'ont pas de symptômes ou présentent une maladie bénigne. La maladie peut être plus grave et cause plus souvent une jaunisse chez les enfants plus âgés et les adultes.

#### Comment se transmet-elle?

Le virus est présent dans les selles de la personne malade. Il peut se transmettre par ingestion du virus présent dans de l'eau, des aliments ou des boissons ou sur des objets contaminés (ex. : des jouets). Il peut aussi se transmettre lors de relations sexuelles avec une personne infectée. Les personnes atteintes d'hépatite A qui ne présentent pas de symptômes peuvent quand même transmettre l'infection.

Une personne atteinte est considérée comme contagieuse durant la période où le virus est présent dans ses selles, soit environ 2 semaines avant le début de la jaunisse ou de la maladie, et jusqu'à 1 semaine après. Elle ne doit pas préparer d'aliments ou de boissons pour d'autres personnes, ni donner des soins, ni fréquenter un service de garde.

#### Comment la détecter?

Des analyses de sang doivent être faites pour confirmer la maladie.

#### Comment prévenir l'hépatite A?

Le vaccin (pour les personnes âgées de 6 mois et plus) et les immunoglobulines (pour les enfants de moins de 6 mois) sont les moyens les plus efficaces pour éviter de développer la maladie après un contact avec le virus de l'hépatite A.

On peut prévenir la maladie en appliquant des mesures d'hygiène habituelles :

— En se lavant les mains :

- après être allé aux toilettes;
- après avoir changé la couche d'un enfant;
- après avoir aidé un enfant à aller aux toilettes;
- avant de manipuler des aliments;
- après avoir manipulé des œufs, de la viande et de la volaille crus;
- après avoir touché un animal ou son environnement;
- avant de manger.

— En appliquant les règles de sécurité des aliments. Pour ces règles, voir le *Guide du consommateur de l'épicerie à la maison* publié par le MAPAQ : [http://www.mapaq.gouv.gc.ca/fr/Publications/MAPAQ\\_guide\\_consommateur.pdf](http://www.mapaq.gouv.gc.ca/fr/Publications/MAPAQ_guide_consommateur.pdf).

- En nettoyant et en désinfectant fréquemment les surfaces contaminées, en particulier la table à langer, les toilettes, comptoirs et robinets de la salle de bain, les jouets des enfants.
- En évitant de boire de l'eau à l'occasion de la baignade.